



Société Française  
d'Anthropologie Visuelle

***Dead Presumed Missing ? (n°90)***

**Réalisation : Colette Piault & Paul Sant Cassia**

Ces documents bilingues ont été réalisés par la Société Française d'Anthropologie Visuelle et pour son usage exclusif. Les textes ont été traduits par ses soins et à ses frais.

En conséquence, tout droit de reproduction totale ou partielle des textes est soumis à autorisation.

Ces documents, propriété de la SFAV, sont mis gracieusement à la disposition des emprunteurs.



## *Dead Presumed Missing ?*

### **Ref : 90**

Tourné en DV, couleur, 40', 2003

Réalisation: Colette Piau & Paul Sant Cassia

Version originale grecque avec ss titres anglais

**Anthropologie et entretiens:** Paul Sant Cassia

**Camera & montage:** Colette Piau

**Montage virtuel:** Dominique Czarny

**Production:** University of Durham & Les Films du Quotidien

**Post Production:** Musée National des Arts et Traditions Populaires, Centre d'Ethnologie Française

- **Problème des personnes disparues à Chypre à la suite du conflit entre Chypriotes grecs et turcs et l'invasion turque de 1974.**

Ce film traite du problème des personnes disparues à Chypre. Entre 1963 et 1974, environ 2000 personnes disparurent à Chypre. D'abord, environ 500 chypriotes turcs disparurent en 1963-64, et en 1974 durant les hostilités entre les deux communautés. Puis, à la suite d'un coup d'état avorté en 1974, la Turquie envahit et occupa le Nord de l'île. Environ 200.000 grecs chypriotes, soit un tiers de la population, s'enfuirent de leurs villages et devinrent réfugiés dans le sud.

Pendant l'invasion turque, environ 1 600 grecs chypriotes disparurent. Beaucoup moururent à la guerre mais leurs corps ne furent jamais retrouvés. D'autres, y compris des femmes et des enfants disparurent devant l'avance de l'armée turque. La Turquie refuse de fournir toute explication. Jusqu'à aujourd'hui, ce qu'il est advenu des grecs et turcs chypriotes disparus demeure un secret officiel...

Dans la confusion de 1974, certains, mais pas tous les disparus grecs chypriotes, furent enterrés en hâte du côté grec. Le retour des dépouilles des autres n'a pu se faire car ils se trouvent derrière les lignes turques... En dépit de nombreuses tentatives de solution, y compris la création d'un Comité de l'ONU, les deux parties conservent encore les os cachés non identifiés des disparus de la partie adverse.

Le film fut tourné en 2001 quand l'identification grâce à l'ADN changea le problème des disparus et lui donna une nouvelle urgence. En suivant les essais désespérés de deux femmes grecques chypriotes pour découvrir ce qui advint de leurs époux, le film explore la signification des rituels mortuaires et les statuts politiques différents des morts, chez les Chypriotes, grecs et turcs.

Sélectionné et présenté dans les Festivals suivants:

RAI International Film Festival Durham, G.B. Juillet 2003

Marché documentaire de Salonique, Grèce, Mars 2004

International Ethnographic Film Festival, Moscou, Russie, Mai 2004

Astra Film Festival, Sibiu, Roumanie, Octobre 2004

Visual Culture Film Festival, Joensuu, Finlande, Octobre 2004

Ce film est complémentaire du livre, *Bodies of evidence. memory and the recovery of missing persons in Cyprus* Paul Sant Cassia, Berghahn Books

(Séquence reportage télévision)

"Dans l'expression dramatique de leur souffrance et de leur inquiétude durant les dernières 24 heures,

deux femmes ont ouvert par effraction les tombes de deux soldats inconnus au cimetière de Lakatémia

à la recherche des os de leurs maris dont le destin est resté inconnu depuis l'invasion turque de 1974.

"Existe-t-il une mère qui ne veuille pas son fils? Nous continuerons à creuser

Afin que les mères puissent réclamer leurs fils.

Ils devraient faire les identifications ADN Pour que les fils puissent revendiquer les dépouilles de leurs pères.

Nous avons donné du sang et nous attendons toujours..."

En partant, les femmes avertirent qu'elles continueraient les exhumations

jusqu'à ce qu'elles trouvent les os de leurs bien aimés.

"Le Gouvernement n'a pas fait ce qu'il devait faire. Ils nous ont laissé sans les os.

Nous voulons ces os car nous ne pouvons pas même mettre des fleurs sur leurs tombes..."

Les exhumations de ceux qui sont sur la liste des personnes disparues

commenceront en Octobre.

A la suite de l'accord entre le Président Grec Chypriote



Clérides et le dirigeant turc chypriote, Mr Denktash,

pour éclaircir le destin des personnes disparues  
des deux côtés, le Gouvernement  
a décidé de procéder,

même unilatéralement, à ses propres exhumations  
et à l'identification des dépouilles.

UN AN PLUS TARD,  
LES LARMES COULENT ENCORE...

"Nous avons attendu 25 ans.  
Seul Dieu connaît notre souffrance.

Ceci doit finir, et il faut  
que nous connaissions les résultats..."

Le reportage exclusif d'hier  
sur l'imminence des exhumations  
a mobilisé les familles

qui sont venues de bonne heure au cimetière  
pour rendre hommage aux dépouilles.

"Mes enfants m'ont dit que je devais venir  
mais les autorités m'en ont empêchée.

Pourtant il fallait que je vienne!"

Finalement, Androula ne pût plus souffrir cela  
Elle s'effondra sur une tombe.

Il y a un an, Androula Palma et Maroula Shamishi  
décidèrent de briser les tombes  
au cimetière militaire de Lakatémeia.

Aujourd'hui, les chercheurs ont commencé  
les préparatifs pour les exhumations.

Le responsable de l'équipe d'exhumation et  
d'identification, le Professeur Hagland, dit:

"Nous sommes ici pour respecter ces personnes.  
Je pense que nous devons être sensibles aux familles;

Les familles ont eu à faire trop de procès durant tant d'années."

(fin du reportage télévision)

*Androula Palma:*

"Vingt six ans, mon fils, et voici tout  
ce que nous avons reçu: des sacs en plastique..."

"Est ce qu'on voit que c'est une heure moins dix?..."

"Je t'avais dit, Hambis, que je découvrirai  
l'endroit où tu étais enterré.

Dans quel endroit sombre  
t'avaient-ils caché, mon bien aimé,

avec ta compagnie et vous tous,  
enterrés comme des chiens..."

"Viens ici, ma Maroula."

*Maroula Shamishi*

"Je prie pour que mon mari  
aussi soit découvert"

*Androula Palma*

"Ne sois pas triste, mon Androula.  
Espérons qu'ils le découvrent"

*Maroula Shamishi*

Je ne suis pas attristée.  
On le trouvera."



*Sœur du mort:*

Penser que pendant toutes ces années  
Il était enterré tout près

sans que nous le sachions,  
son père pleurant seul dans ses  
champs à cause de son fils perdu...

*Après les funérailles, la famille et les amis  
proches se rassemblent pour la Paregoria  
à la maison d'Androula*

*Androula Palma*

"Nous avons vécu, déçus  
par tous les gouvernements.

Je crois que les femmes turques chypriotes  
Voudront aussi retrouver leurs proches,  
Et les Grecs, retrouver les leurs.

C'est seulement à ce moment là que le problème  
chypriote sera résolu. Denktash devra l'accepter"

XENOPHON KALLIS  
Membre grec chypriote du  
Comité des Nations Unies  
pour les disparus.

"La solution de ce problème ne sera pas seulement bonne pour les familles  
mais sera bonne pour Chypre, sera bonne pour les générations futures et  
aidera à rétablir la confiance et la bonne volonté entre les deux communautés.  
Pour nous, décider de la mort de quelqu'un, d'une personne disparue c'est nier  
notre existence en tant que Comité et c'est un refus de respecter les désirs des  
familles. Ce qui est plus important encore, vous savez, je pense que c'est très  
immoral d'accepter que quelqu'un soit arrêté dans sa maison, devant sa famille  
et de refuser de donner des informations sur ce qu'il est advenu de cette  
personne. Ensuite vous venez 25 ou 27 ans après et vous dites à cette famille  
que vous

devez présumer que cette personne est morte. Je pense que ceci est  
moralement et politiquement mauvais et injustifié.

Ainsi pour ces quelques femmes là, vous savez, peut-être est ce un processus,  
je l'analyse ainsi, très cathartique, comme un lieu de pèlerinage. C'est comme  
d'aller à l'église chaque Dimanche, vous savez, cela vous permet de vous  
sentir meilleur, d'avoir répondu à une obligation, cela vous fait sentir que si  
on vous voit là, vous savez, les gens penseront que vous n'oublierez jamais,  
c'est une solidarité avec les bien aimés".

PROCHES DE PERSONNES DISPARUES  
AU POINT FRONTIÈRE DU LEDRA PALACE

BEAUCOUP SONT AUSSI DES RÉFUGIÉES QUI ONT PEUR  
D'ÊTRE CHASSÉES DE LEUR MAISON  
POUR Y LOGER DES GITANS TURCS FUYANT LE NORD.

C'est ici que nous attendons,  
un endroit où une flamme brûle

afin que notre lutte continue. Nous essayons  
d'empêcher que le problème des disparus

soit enterré, parce que  
selon Mr Deenktash, aucun

n'est encore vivant. Nous n'acceptons pas  
cet effacement par une décision officielle.

Nous insistons pour que la destinée de  
chaque personne disparue soit

éclaircie officiellement, dans tous ses détails."

"Pour me chasser de ma maison de réfugiée  
et laisser la place aux réfugiés gitans,  
ils devront passer sur mon corps, et ils  
feraient mieux de le comprendre. Nous

aussi voulons rentrer librement chez nous.

Quand nous avons essayé de faire cela



paisiblement, ils nous ont traqués, et

presque tués. Maintenant,  
des Gitans fuyant le Nord

sont en train de nous prendre nos  
propriétés ici. Nous aussi avons

des droits humains.  
Nous ne sommes pas des animaux..."

"Ecoute! Tout être humain veut ses petits!  
Le chien, ses chiots, le chat, ses châtons!"

"Notre Gouvernement doit nous soutenir  
comme la Turquie les soutient,  
afin que nous puissions rentrer chez nous,

pas comme maintenant où il nous est  
interdit de traverser la frontière."

DE LEUR ORGANISATION,  
LES FEMMES RECOIVENT LES ICONES DES SAINTS  
DONT LES NOMS SONT ÉGALEMENT CEUX  
PORTÉS PAR LEURS DISPARUS BIEN AIMÉS

"Puisse mon Nicolas revenir vers moi!"

LA LIGNE VERTE SÉPARANT LES DEUX COMMUNAUTÉS EST UN  
LIEU POUR DES GRAFFITIS,  
EXPRIMANT L'ESPOIR, LA RAGE, LE DÉSESPOIR, ET  
L'EXHORTATION...

Mon fils, l'homme qui rejette sa patrie,  
Ses temples et ses tombes sacrés...

L'homme qui profane tout ce qui est  
saint et sacré pour l'homme, se profane  
lui même...

Euripide: *Les femmes troyennes*

"Ceci appartenait à un frère  
blessé dans la guerre de 1974.

Un jour son frère disparu lui apparût  
en rêve, lui demandant d'assister

aux manifestations pour sa "libération".  
Depuis lors, il était toujours avec nous,

Assis sur sa chaise, avec  
la photo de son frère."

*Androula Palma*

"Nous avons perdu nos maris, alors  
nous avons été obligées de tout faire"

*Paul Sant Cassia*

"Androula, quand as tu décidé  
avec Maroula de briser les tombes?"

*Androula P.*

J'ai averti les autorités que j'irai seule  
pour exhumer les os.

Mais ils ne m'ont pas crûe. Plus tard,  
Je suis devenue amie avec Maroula

qui avait essayé de trouver son mari  
quand les tombes étaient encore fraîches

et les corps reconnaissables, mais elle n'avait  
ni aide, ni les bons produits chimiques.

Alors quand l'identification par l'ADN est  
devenue possible, nous avons décidé ensemble

de retrouver les os. Même si ce n'était pas  
ceux de nos maris, ils seraient bien à quelqu'autre femme.



J'avais peur qu'on nous prenne pour des folles,  
parce que de telles actions ne sont pas faciles.

Ce n'était pas seulement le chagrin qui nous faisait faire cela.  
C'était aussi parce que nous voulions ce qui est à nous.

Toute femme veut récupérer son homme s'il est perdu,  
et tout homme sa femme

car c'est dur de donner la vie dans ce monde.  
J'avais aussi 3 enfants qui avaient besoin

de savoir la vérité. Leur ayant dit qu'il  
était disparu, j'avais une obligation,

et tout cela devint une "charade"  
car leur père était mort

et enterré sans que nous le sachions...  
Je devais le faire...

Sais- tu quel était mon  
plus grand problème, Pavlos?

Pendant des années, je ne suis allée à  
aucun mariage, à aucune fête.

Nos seules "distractions" étaient nos  
manifestations. Nous ne nous autorisions  
pas à penser à autre chose.

Quand j'étais invitée à des mariages dans la famille  
et que je voyais les autres femmes  
avec leurs maris,  
cela redoublait ma peine...

J'étais inconsolable...

Maintenant que j'ai élevé mes enfants,

Ils ne peuvent pas me reprocher d'avoir  
abandonné leur père. Je l'ai trouvé!

J'ai dit cela à sa mère  
avant qu'elle ne meure.

*Theodora Samouridou*

Androula est ma tante du côté de ma mère, c'est la sœur de ma mère. Et mon  
oncle, Charalambos était un homme très bon et un homme jeune à cette  
époque et j'avais l'habitude de venir ici dans cette maison pour les vacances et  
je l'aimais beaucoup. Depuis ce temps là, jusqu'à aujourd'hui, très souvent je  
le vois dans mon sommeil, vous savez.

Une semaine avant (sa disparition), en plus j'étais justement là...Nous lui  
avons apporté une plante...Je n'étais pas ici..." ( lors de sa disparition)

LEDRA PALACE  
QUARTIER GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

PIERRE GUBERAN  
Membre tiers du Comité des Nations Unies  
pour les personnes disparues.

"Bien sûr, la perception du problème des disparus est différente selon que  
vous êtes dans la société grecque chypriote ou turque chypriote, mais la  
souffrance est la même. Individuellement, au niveau familial, que vous soyez  
une mère grecque chypriote ou turque chypriote, je pense que la souffrance  
est la même. Je dirais que c'est uniquement politiquement que la perception  
est différente mais pas sur le plan émotionnel.

Ainsi, j'ai ici par exemple la liste. Celle ci vous voyez, 1.6-1.9, ce sont des  
disparus grecs chypriotes. Quand nous essayons de trouver le nom du mari de  
Palma, c'est ici, Palma Charalambos, et nous savons que dans la liste 1.6-1.9,  
il avait le N° 1316. Cette liste est alphabétique et je veux aussi dire du 1493  
que nous voyons que l'homme n'est pas là. Ainsi en fait le cas de Palma n'a  
pas été présenté au Comité c'est pour cela que quand nous essayons de  
trouver la fiche nous ne pouvions pas la trouver"

MAROULA SHAMISHI, L'AMIE D'ANDROULA, VISITE L'INSTITUT  
DE GÉNÉTIQUE POUR DEMANDER DES NOUVELLES DE SON MARI  
DISPARU.

*Pierre Gubéran (off)*



"En fait, c'était le signal officiel que nous n'étions pas...mais que nous parlions de gens qui étaient morts et que nous devons enterrer, d'où la banque de sang à l'Institut de Génétique."

*Maroula Shamishi*

"Bon, puis je voir le Directeur Mercredi?"

*Employée*

"Je ne sais pas s'il sera là.

Mieux vaut téléphoner avant de venir"

"Merci. Saluez Evguénoula pour moi.  
Bonnes Pâques! Merci!

Comme ils ne les ont pas encore retournés.  
Ce sont les dernières funérailles."

(Dans le cimetière)

" Mon petit Christ, aide moi  
à trouver mon mari"

DR TAKIS CHRISTOPOULOS

Commissaire grec chypriote  
pour les Affaires Humanitaires

"Malheureusement, ce processus d'identification, comme vous le savez probablement, n'est pas très facile. Et jusqu'à maintenant, nous avons seulement traité un très petit nombre de cas. Maintenant, après beaucoup d'efforts, nous avons à peu près identifié 85 à 90 personnes. Tous sont des disparus dont les proches ont donné des échantillons de sang pour les ordinateurs qui traitent de l'ADN. C'était l'agrément, et bien entendu, la première partie de l'accord était

que les deux côtés échangeraient des informations concernant des personnes dont ils savaient qu'elles étaient décédées et communiqueraient leur lieu d'ensevelissement avec des cartes et des plans à l'appui. Ainsi, en cas d'exhumation, nous saurions où aller. L'étape suivante était qu'une fois les informations échangées, alors nous pourrions organiser les choses de telle sorte que des ONG internationalement reconnues puissent procéder aux

exhumations. Cet échange d'informations, selon l'agrément, devait avoir été réalisé à la fin de Septembre 1997.

*Paul Sant Cassia*

"Vous avez mentionné cette question des échantillons de sang. Avez vous proposé aux Turcs Chypriotes, s'ils vous fournissaient des échantillons de sang, de commencer l'identification?"

*Takis Christopoulos*

" Plus d'une fois! Par l'intermédiaire de l'ONU, des Américains, et des Britanniques. Nous leur avons dit que nous souhaitons exhumer leurs compatriotes et leur rendre les dépouilles à condition qu'ils autorisent les parents à venir à l'Institut de Génétique donner du sang pour identifier l'ADN. Mais malheureusement, Mr Denktash a refusé de les laisser venir. Il disait: " Nous ne sommes pas intéressés, nous savons qu'ils sont morts, nous ne voulons pas qu'on nous rende leurs dépouilles, vous pouvez en faire ce que vous voulez."

Et d'après ce que j'ai compris, ils ont construit un grand monument où ils ont écrit tous les noms de leurs morts, et ce fut la fin de l'histoire. S'ils sont morts cela ne signifie pas que leurs parents n'ont pas le droit de récupérer leurs dépouilles et de les enterrer conformément à leurs coutumes religieuses."

CIMETIÈRE DE LAKATEMEIA

*Xénophon Kallis (off)*

"Ce qui est arrivé en 1974, comme vous savez, c'était le coup d'état, ce fut le chaos, il y avait une paralysie de tous les services publics. Et aussi vous devez prendre en considération le fait qu'en 1974, en Juillet et en Aout, la température à Chypre était de 44° celsius. Un corps qui reste au soleil un jour devient comme un ballon et explose. Ces morts, originaires de la région autour de Nicosie, étaient emmenés dans des hopitaux et certains dans des cimetières. Il n'y avait pas de règles précises et ils ont décidé d'utiliser un cimetière nouvellement construit comme celui de Lakatemeia"

*Les membres d'une famille viennent avec un Pope  
pour rassembler les os d'un de leurs proches  
et les transférer dans une nouvelle tombe de famille*

POSTE D'OBSERVATION SUR LES

POSITIONS DE L'ARMÉE TURQUE

"Rien n'est gagné sans sacrifices,  
ni la Liberté sans le sang."



## NICOSIE, DERNIÈRE CAPITALE DIVISÉE

-----

### NICOSIE , CÔTÉ TURC CHYPRIOTE

SEMI BORA, Maire  
Municipalité turque de Nicosie

" Pour moi , le plus dangereux est que cette affaire des personnes disparues soit utilisée en politique. Je le ressens vraiment ainsi. Ces tristes événements ont commencé bien avant 1974 et mon père est une des premières personnes qui furent attaquées par les Grecs. On l'a vu à la station de police de Larnaca et je crois que c'est un point très important montrant que les autorités grecques l'ont pris en chemin et l'ont emmené à la station de police de Larnaca, et depuis, il a disparu. En vue d'une solution définitive, la première étape serait, de les déclarer morts de telle sorte que les familles sachent qu'ils sont morts. Et en plus, ils devraient fermer ces dossiers, arrêter cette souffrance, et après cela, les autres étapes pourront venir: trouver le lieu où ils furent tués et si possible trouver leurs dépouilles, les transférer et les enterrer décemment, afin d'avoir une tombe pour notre disparu etc...Aussi longtemps que nous n'accepterons pas l'égalité entre les deux parties....Je vous donne un exemple, je suis le maire de Nicosie et nous coopérons sur un projet, le système d'égouts de Nicosie. Le système d'égouts part du côté grec, vient du côté turc, puis atteint une usine de traitement qui est aussi de notre côté. Eh, bien nous traitons les égouts , nous coopérons et le système fonctionne. Vous savez pourquoi? Il fonctionne parce que nous agissons en égaux, totalement égaux. Je ne cherche pas à montrer ma domination envers la municipalité grecque et ils ne cherchent pas à montrer la leur envers la municipalité turque".

*Paul Sant Cassia*

"Y a t-il des tombes vides représentant les disparus?"

" Non, ces tombes sont réelles, je veux dire que des gens sont enterrés sous ces tombes. Ce n'est pas symbolique."

" Ce ne sont pas des sortes de cénotaphes, des tombes vides?"

" A ma connaissance, non. Cela devrait être..."

*Le cimetière Shihitler (Martyres) dans la partie Nord de Nicosie*

*contient les tombes de ceux qui furent tués  
par la violence à partir de 1963.*

*Bien que les Turcs Chypriotes disparus soient considérés comme des martyrs,  
ils n'ont pas de tombes, seulement des monuments.*

RÜSTEM TATAR

Représentant turc chypriote au Comité des Nations Unies  
pour les personnes disparues

"Chypre appartient aux deux communautés. Ou bien nous coopérons pour en faire la Suisse de la Méditerranée Orientale, ou sinon, il y aura une partition un jour. Les Turcs chypriotes..."

Il y a environ 211 turcs chypriotes disparus vers 1963-64 et les autres disparitions datent de 1974. Les disparitions de Turcs chypriotes ont eu lieu dans toute l'île car ils vivaient dans 70 enclaves séparées sur l'ensemble de l'île.

Si vous regardez la carte de la concentration des disparus grecs chypriotes, vous verrez que les disparitions se sont passées dans des zones de combat. Cela laisse à penser que les disparus grecs chypriotes ont disparu dans l'action, et c'est un fait qu'environ 60 à 70% des disparus grecs chypriotes sont officiellement déclarés comme militaires. Jusqu'à maintenant cependant nous n'avons pas réussi à fermer les dossiers parce qu'ils disaient: "Nous avons besoin de prouver sans aucun doute possible qu'ils sont bien morts et nous voulons leurs os. Mais où sont les os?"

*(Guide)*

"Pendant onze ans, entre 1963-64 et 1974, les Turcs chypriotes, peuple de Chypre, ont été massacrés par les Grecs chypriotes."

*PSC*

"Et ces photos en noir et blanc?"

*(Guide)*

" C'est le bureau public d'information qui a fait des interviews des femmes du village afin qu'elles racontent ces malheureux souvenirs".

*PSC*

" Ils sont enregistrés?"



Est ce quelque chose que des gens viennent toujours enregistrer en général?"

*(Guide)*

"Oui, généralement des journalistes."

*PSC*

" C'est aussi fait pour des étudiants? Les étudiants viennent –ils en visite?"

*(Guide)*

"Non, pas les étudiants mais la presse, les média sont très intéressés par ce village et ils viennent de temps en temps."

*PSC*

"Les gens parlent-ils beaucoup de ces évènements à Chypre? Est ce quelque chose à laquelle les gens se réfèrent souvent?"

*(Guide)*

"Puis je dire quelque chose? Je ne savais pas que ce serait un interview parce que nous ne sommes pas autorisés..."

*Monument turc chypriote aux Martyrs*

**NICOSIE DU CÔTÉ TURC CHYPRIOTE**

*Pierre Gubéran (off)*

"Nous sommes là, les deux parties peuvent choisir le moment où ils utiliseront l'outil parce qu'ils vont l'utiliser, ils reviendront à la table de négociation.

Personne ne veut détruire le Comité." ( des Nations Unies pour les personnes disparues)

**Lundi , le Secrétaire Général des Nations Unies,  
Kofi Annan a proposé de mettre fin  
à 28 ans de division à Chypre  
en mettant en place une confédération  
de type suisse composée de deux états égaux  
à l'intérieur de l'Union Européenne.**

**L'article 8 établit que**

**"...les deux parties devront coopérer pleinement  
avec le Comité en charge  
des personnes disparues à Chypre**

**en conformité avec ses termes de référence**

**et en gardant à l'esprit l'accord obtenu le 31 Juillet 1997."**

**Chaque partie devra entreprendre  
et conclure toute et nimporte quelle enquête,  
y compris les exhumations".**

**" Ce sera une rude décision qui demandera  
courage, sagesse et vision de l'avenir,  
et je suis confiant dans leur capacité à accomplir cela."**

**Kofi Annan, November 11, 2004**

## **GÉNÉRIQUE**

*Anthropologie et Entretiens*

Paul Sant Cassia

*Caméra et Montage*

Colette Piault

*Montage Virtuel*

Dominioque Czarny

*Caméra supplémentaire*

Dinos Othonos

*Avec la collaboration de*

Semi Bora

Dr Takis Christopoulos

Pierre Gubéran

Xénophon Kallis

Androula Palma

Theodora Samouridou

Maroula Shamishi

Rüstem Tatar

*Post production*

Musée National des Arts et Traditions Populaires

&



Société d'Ethnologie Française, Paris

*Production*

University of Durham

& Les Films du Quotidien

*Musique*

Couperin, Leçon de Ténèbres

*Remerciements*

Huseyin Aktig

Semi Bora

Dr.Takis Christopoulos

Adonis Christoforou

Michel Colardelle

Dominique Czarny

Makarios Drusiotis

Sabahattin Egeli

Jana Federici

Pierre Guberan

Prof.William Haglund

Xenophon Kallis

Louisa Mavromatis

Vathoulla Moustoukki (CAARI)

Edmond and Frida Nanushi

Androulla, Popi, and Nikos Palmas

Yiannis Papadakis

Kika Michael-Papapetrou

Andreas Paraskos

Maroula Shamishi

Neophytos Taliotis

Mr Rüstem Tatar

Nikos Theodosiou

Tasos Tziosis

Myria Vasiliadou

Mehmet Zorba

Television Channels : RIK TV, ANT-TV, SIGMA TV

*Remerciements particuliers à l'Université de Durham pour son soutien financier*

*Photographies*

T. Ioannides

Vatylotis

*Copyright:* Les Films du Quotidien, Paris, 2003